

Le Rufféen

CONSEIL MUNICIPAL
du 6 septembre 2022

2

CONSEIL MUNICIPAL
BON A SAVOIR

3

VIE COMMUNALE

4-5-6-7-8

Editorial : Gérard GREFFE

La densité du Rufféen de ce mois-ci vous convaincra définitivement que les vacances sont bien finies et que l'actualité a repris ses droits.

Toutes les activités municipales, celles du foyer rural et les autres, ont redémarré avec la même vigueur et les soirées et week-ends à venir sont bien occupés.

Les "Agités du Bocal", notre troupe théâtrale pétrie de talents, met la dernière touche à son prochain spectacle qui devrait nous régaler sous peu. Les Amis de St Léger nous proposent, début novembre, un concert d'harmonie qui ravira les amateurs de musique. Les arts créatifs, le club photo, la bibliothèque, qui nous a récemment offert une soirée "coup de conte" remarquable, sont sur les rangs aussi.

Le Conseil Municipal des Jeunes nous a présenté leur quatrième participation au concours Christian Myon dont nous attendons les résultats avec impatience.

Dès à présent, le Foyer Rural a ouvert ses adhésions pour la saison 2022/2023. Quand on connaît la qualité des prestations proposées et l'engagement de ses bénévoles, une adhésion, au moins de soutien, nous semble être un minimum !

La municipalité n'est pas en reste et se penche déjà sur l'organisation des festivités de fin d'année.

Bref, tout le monde est sur le pont, sans négliger pour autant une actualité qui mérite toute notre attention.

L'été torride et sec que nous venons de vivre nous a fait toucher du doigt la réalité du changement climatique et nous conduit à prendre conscience rapidement de cette problématique vitale.

Nous n'échapperons pas non plus à une réflexion approfondie sur nos réserves d'eau mises à mal ces derniers mois, et aux mesures à prendre, sans délai, pour préserver nos ressources dans ce domaine.

Il faudra aussi renforcer et densifier les actions déjà menées dans notre commune sur les économies d'énergie; Les travaux conséquents réalisés ces dernières années sur l'isolation, le chauffage et l'éclairage de nos bâtiments communaux vont maintenant donner toute leur mesure.

En 6 ans, tous les ouvrants de la mairie, du foyer et de la poste / Maison France Services ont été changés, leurs toitures isolées, les chauffages modernisés.

Dans le même temps, l'éclairage public a été coupé toutes les nuits, et les luminaires sont maintenant dotés d'ampoules LED à basse consommation.

Toutes ces mesures "à bas bruit", mais logiques, seront poursuivies et de nouvelles voies explorées pour plus d'économies, sans pour autant diminuer un confort auquel nous sommes attachés.

Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés dans les prochains Rufféens.

Nos pompiers recrutent

Nous avons la chance, pour une petite commune, d'avoir un centre de première intervention (CPI) avec des pompiers volontaires, disponibles et efficaces qui montrent leur savoir-faire et leur efficacité à chacune de leurs interventions.

Trois départs à venir vont remettre en cause cet équilibre. Il est donc nécessaire de recruter de nouveaux effectifs et de les former.

Si vous êtes tentés par cette aventure humaine, si vous avez le sens du service public et de l'engagement, faites vous connaître rapidement auprès de nos effectifs et notamment du chef de corps Lionel FOL (06.16.08.65.83). Ils sauront vous fournir tous les renseignements souhaités. Vous pourrez aussi les rencontrer le premier dimanche de chaque mois, lors de leur matinée de manoeuvre, au centre de secours à Travoisy.

Nous Contacter



Mairie de Ruffey-Lès-Beaune

2 rue du Pont

21200 RUFFEY LES BEAUNE

leruffeen@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 6 septembre 2022

Absent : Sébastien FOL

Secrétaire de séance : Patrick SCHWIRTZ

Le maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de la présente séance, ce qui est accepté par l'ensemble des membres.

Ordre du jour

1 / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Adopté à l'unanimité.

2 / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Néant.

3 / DOSSIER VOIRIE 2023 : demande de subvention au titre du conseil départemental

Le maire laisse la parole à M. Patrick SCHWIRTZ, deuxième adjoint, lequel rend compte de la réunion « voirie » tenue la veille.

Le conseil municipal approuve le projet concernant l'impasse des Roses Trémières, l'impasse des Noyers, l'entrée nord de Varennes, sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet voirie, et définit le plan de financement. Le montant de l'appel à projet voirie s'élève à 65046,17 €. Le montant de l'aide allouée est de 30%, soit 19513,85 €. En conséquence, l'autofinancement de la commune pour ce projet sera de 45532,32 €.

- Le deuxième adjoint revient également sur le projet d'aménagement de sécurité pour l'accès au terrain de football. La commission propose de ne pas attendre le résultat de la subvention DETR en 2023 pour réaliser ces travaux. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

Il informe enfin qu'il a sollicité le Conseil Départemental, agence du pays Beaunois, pour la réalisation d'une voie piétonne pour sécuriser les enfants qui se rendent à l'abribus de Travoisy. L'agence du pays Beaunois n'a pas encore répondu.

4 / COMPTABILITE PASSAGE À LA M57 -AMORTISSEMENTS

Le maire présente la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 au conseil municipal.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024.

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire.

Aussi, le conseil municipal, à l'unanimité, décide:

- d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le budget principal de Ruffey-Lès-Beaune et ses budgets annexes, à compter du 1er janvier 2023;
- de conserver un vote par nature, nomenclature abrégée des communes inférieures à 3 500 habitants, et par chapitre globalisé à

compter du 1er janvier 2023;

- d'autoriser le maire à procéder, à compter du 1er janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

- d'autoriser le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

Enfin, après avoir échangé avec le conseiller aux décideurs locaux du centre de Gestion Comptable, et considérant que l'amortissement n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants, le maire propose de mettre fin à tout nouvel amortissement à compter du 1er janvier 2023, ceux en cours continuant à produire leurs écritures.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition qui met fin à compter du 1er janvier 2023 à de nouveaux amortissements.

5./ FIXATION OCCUPATION DOMAINE PUBLIC POUR LA COIFFEUSE ET CONVENTION

Le maire informe le conseil municipal de l'installation depuis deux semaines d'une coiffeuse ambulante. Elle stationne dans son camping-car sur la place devant la mairie le mercredi toute la journée

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- fixe à dix euros par mois l'occupation du domaine public avec raccordement à l'électricité;
- donne tous pouvoirs au maire pour établir la convention d'occupation ainsi que les titres de recettes correspondants.

La convention qui nous lie avec l'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de BEAUNE pour la pratique de l'activité gymnique sur Ruffey depuis de nombreuses années est arrivée à expiration. Le conseil municipal à l'unanimité réitère l'occupation gratuite du foyer rural le mardi soir pour sa pratique, et donne pouvoir au maire pour signer cette convention.

6./ PRESENTATION RAPPORTS ANNUELS COMMUNAUTE D AGGLOMERATION

Le maire rappelle qu'il doit présenter, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, les rapports annuels 2021 relatifs à la qualité et aux prix des services publics d'assainissement, d'eau potable et de collecte des ordures ménagères ainsi que les rapports des délégataires des services de l'eau potable, de l'assainissement, de la baignade naturelle de Montagny-Lès-Beaune et les Étangs d'Or de Merceuil-Tailly, des transports publics urbains scolaires et de la structure Petite Enfance de Chagny. Le conseil municipal donne acte au maire de ces rapports 2021 de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud.

Avant de passer aux informations questions diverses, le maire ajoute à l'ordre du jour, le point suivant .

Suite au décès d'un résident d'Âges et Vie, la famille souhaiterait l'acquisition d'un emplacement dans le cimetière, à titre provisoire, permettant au conjoint survivant de pouvoir se recueillir sur la tombe, avant de pouvoir inhumer les deux époux dans leur concession de famille dans les Vosges. .

CONSEIL MUNICIPAL / BON A SAVOIR

Le cimetière de Ruffey n'offre que des concessions d'une durée de trente ans, tant en pleine terre que dans l'espace cinéraire.

Aussi, après avoir étudié la législation et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer des concessions en pleine terre et dans l'espace cinéraire dites « temporaires » d'une durée de 5 ans renouvelable, fixe le prix de cette concession à vingt euros et donne tous pouvoirs au maire pour délivrer ce type de concession.

Les membres du conseil municipal souhaitent que les tarifs généraux soient revalorisés à l'occasion d'une prochaine séance du conseil municipal.

7: .INFORMATIONS-QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait le point sur :

Un courrier reçu du Gip 'ARNIA, Agence Régionale de Numérique et de l'Intelligence Artificielle, nous informant de l'impact financier lié à la sortie du Conseil Départemental de Côte d'or et de l'évolution des conditions tarifaires au 1er janvier 2023. Il en résulte une adhésion payante pour les communes de moins de 500 habitants, jusque-là gratuite, la fin de la tarification préférentielle sur l'ensemble des services et la disparition de la tarification « pack service de base ».

Aussi, le conseil municipal décide d'adhérer pour l'année 2023 au site web (en attendant d'étudier la possibilité d'en avoir un autre), au pack dématérialisation pour l'envoi au contrôle de légalité. Quant à la commande publique, l'adhésion se fera en fonction de la nécessité de passer un marché.

Un courrier reçu de Maître Céline BREY, avocate à la cour, concernant le dossier de Mme Chantal MALDANT née NICOLET, demeurant 30, route de Beaune à 21250 LADOIX SERRIGNY, laquelle demande la mise en œuvre d'une procédure de modification simplifiée du PLU.

En effet, suite à sa demande le 10 février 2021 d'un certificat d'urbanisme sur une parcelle en vue du détachement de deux lots de terrains à bâtir à usage d'habitation, il s'est avéré que l'opération n'était pas réalisable, bien que les terrains soient en zone constructible, attendu que le chemin d'accès à cette parcelle était lui

classé en zone agricole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, reconnaît qu'à l'évidence il y a eu une erreur de classement du chemin qui aurait dû également être en zone UB pour pouvoir rendre constructible ledit terrain (divisé en deux).et demande au maire de se renseigner auprès du bureau Berthet Liogier Caulfuty pour mettre en place une modification simplifiée du PLU pour erreur matérielle.

* Sur le bilan de la rentrée scolaire qui voit l'équipe enseignante et du personnel maintenue dans sa quasi-intégralité. L'école primaire comprend 134 élèves, 90 élémentaires et 44 maternelles, dont 62 sont originaires de Vignoles et 58 de Ruffey.

* Sur le compte-rendu de la réunion du Collège Départemental de la Sécurité Routière qui s'est tenue le 23 juin 2022 suite à l'accident mortel du 15 janvier 2022. Il a été conclu que l'infrastructure routière n'est pas un facteur déclenchant ni aggravant à l'origine de cet accident dramatique.

* Les remerciements de la bibliothèque pour la subvention allouée par la commune permettant la réalisation de diverses animations (Escape Game, après-midi pyjama...).

* Lors de la dernière séance de conseil municipal, il avait été question de la difficulté de certains résidents d'Âges et Vie de circuler en fauteuil roulant sur les dalles et du problème du ruissellement des eaux pluviales en haut du lotissement. Les solutions proposées dans un devis de l'entreprise Cognard ne semblent pas donner satisfaction. M.SCHWIRTZ contactera le bureau d'études pour revoir cette problématique.

* La baisse de l'effectif des pompiers de Ruffey-Lès-Beaune par le départ de 2, voire 3, pompiers volontaires. Le chef de corps souhaiterait que l'équipe s'étoffe.

L'ensemble des questions étant épuisé, la prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 4 octobre à 19 heures.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 22 heures 15.

Petite annonce !

Né à Ruffey, je souhaiterais pouvoir continuer à y vivre tout en ayant ma propre maison. Le marché de l'immobilier est fou et va à une vitesse folle ! Si vous avez une maison à retaper, une grange indépendante qui pourrait faire mon bonheur ... merci de prendre contact !

Clément Ragonneau 06 79 13 62 60

Bonjour à tous

Ce petit mot pour vous informer de notre départ de Ruffey, vers une destination pas très lointaine, puisque nous voilà installés à Beaune.

Après plus de 32 ans d'une vie heureuse dans la commune, ce n'est pas sans une certaine émotion que nous quittons notre grande maison, nos voisins, nos nombreux amis, et vous tous habitants du village.

Il ne s'agit donc pas d'un adieu, mais d'un simple au revoir, et nous aurons bien des occasions de revenir voir les uns et les autres.

Belle et bonne vie à tous les Rufféens et sachez préserver longtemps la qualité de vie du village.

Anne-Marie et Alain Vieillard-Baron

VIE COMMUNALE

Des nouvelles de nos commerçants ...

La douceur des producteurs déménage !

En 2019, Céline Ladouce a démarré son entreprise à Ruffey-les-Beaune avec pour activité la livraison à domicile de produits frais et locaux en circuit court, grâce à la vente en ligne sur le site www.la-douceur.fr.

Après 4 années d'activité, l'entreprise s'installe désormais à Beaune dans la zone commerciale Shopping Opéra Day entre Manpower et Médical Planet sous l'enseigne LADOUCEUR.

Céline nous explique : « L'idée est de proposer une offre complète sans superflus. Des produits frais et locaux pour faire travailler les acteurs de la région. Ainsi qu'une gamme de produits plus « classiques » au même prix que les grandes surfaces pour que tout le monde s'y retrouve. Le but est de ne plus voir les courses comme une corvée. L'offre est complète, le magasin est lumineux, agréable avec une "petite surface" pour y faire ses courses rapidement. Et on vous y accueille avec le sourire ».

L'entreprise propose toujours la livraison à domicile gratuite ainsi que le drive en magasin.

Vous pouvez retrouver sur les étals de la petite boutique des fruits et légumes de saison, des conserves, des produits frais, de la viande et des produits laitiers, ainsi qu'un dépôt de pain.

Tél : 06 71 41 06 99

Livraison à domicile : www.la-douceur.fr

Mail : bonjour@la-douceur.fr

Horaire du lundi au vendredi 9h30 - 19h

Mercredi : 9h30 - 12h30 et 16h30 - 19h



Arts créatifs au Foyer Rural

L'atelier des arts créatifs du foyer rural a répondu à l'appel de l'institut Marie Curie pour l'action "marque-pages" pour Octobre Rose.

Nous en avons réalisé et envoyé 125.

Tout le monde peut participer.

Renseignements sur le site "marque-pages pour Curie"

Merci à toutes pour votre participation Française.



Mairie : Tél : 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81

mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06.22.31.14.33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15H/19H

Mardi, mercredi, jeudi 15H/17H

Vendredi 11H/12H

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9H/13H

Mercredi 9H-13H/14H-18H

Téléphone : 03 80 26 00 53

Maison France Services

Lundi : 14h-19h

Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 -80-24-26-63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

VIE COMMUNALE

La bibliothèque vous propose

Les secrets de la bibliothèque...

Et si la bibliothèque n'était pas qu'une bibliothèque ?

Et si elle abritait des secrets enfouis depuis très longtemps ?

Et si aujourd'hui un danger imminent nous menaçait ?

Si vous avez de 9 à 90 ans,

Si vous voulez relever le défi, en famille ou entre amis,

Si vous êtes courageux, malin, perspicace,

Si vous pensez être à la hauteur pour relever le défi,

alors déposez votre candidature à la bibliothèque.

Seuls les plus rapides seront retenus ! Alors soyez les premiers!

ESCAPE GAME du 11 octobre au 9 novembre à la bibliothèque.

Inscriptions au 06.31.85.42.71

Après-midi pyjama à la bibliothèque

Mercredi 26 octobre, à 15h, nous vous proposons un moment « grain de folie ». Démonstration de grimaces, jeux de folie, goûter mystère, et bien sûr contes déjantés.

Animation gratuite, ouverte à tous à partir de 6 ans, venez avec votre plus beau pyjama !!!!



ArtKaravane 2022

Après une (re)découverte surprenante, en 2021, des « Indes Galantes » de Rameau, sur fond de danse hip-hop, l'association ArtKaravane, pour sa deuxième année à Ruffey, nous a présenté une autre facette, purement musicale, de ce domaine : le « human beat box ».

Ou comment créer des rythmes avec les seuls outils que sont la bouche et la voix.

Une quarantaine de personnes était donc présente ce samedi 3 septembre pour suivre la leçon prodiguée par Tiko, ex-champion du monde de cette discipline.

Tout le monde s'est prêté au jeu, sérieusement mais dans la bonne humeur, en exprimant des Pfff, Tsss, ou Krrr pour créer ensemble des morceaux surprenants.

Parallèlement, les enfants ont pu fabriquer des instruments sonores à base de bambous, ou peindre en musique des œuvres colorées.

Le vin d'honneur, offert par la commune, a permis d'échanger jusqu'à la nuit sur ces activités originales.

L'Art, sous des formes diverses, était encore bien présent dans notre commune lors de cette rentrée. P. SCHWIRTZ

Patrimoine

En ce 18 septembre 2022 et dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2022, notre église St Léger a été ouverte ainsi que son clocher.

Une trentaine de personnes est venue visiter l'édifice classé et les plus courageux ont gravi la soixantaine de marches afin de se rendre dans les coulisses du clocher.

La grande majorité des visiteurs étaient des Rufféens mais des Dijonnais et des Beaunois avaient également fait le déplacement.

Rendez-vous l'année prochaine pour les prochaines visites guidées.

C.VACHON



VIE COMMUNALE



La Travoisine 2022

Le 2 juillet dernier, pour bien commencer l'été, les habitants de Travoisy se sont réunis chez Titi pour célébrer la fête des voisins, la désormais célèbre Travoisine !

Au cours de ce samedi bien agréable, chacun a pu partager sa spécialité culinaire, tel un Top Chef local, et la journée s'est évidemment achevée par la traditionnelle partie de pétanque.

Une belle brochette de voisins pour de bonnes brochettes estivales...

L'animation du CMJ le samedi 17 septembre

A l'occasion de sa 4ème participation au concours Christian Myon pour la sécurité routière, le Conseil Municipal des Jeunes proposait une balade à vélo éducative et ludique.

Après un accueil dans la cour de la mairie les participants ont suivi différents ateliers préparatoires. Ensuite guidés par un membre du CMJ, en petit groupe, ils partaient en direction de Varennes. Sur le chemin du retour ils ont alors suivi un circuit en traversant l'éco-quartier du Clos de la Lauve et celui des Oiseaux pour revenir à la mairie où les attendaient d'autres étapes de sensibilisation. Un petit quiz permettait de clore cette balade ainsi qu'une récompense de circonstance.

J'adresse un très grand merci à tous les jeunes ayant préparé et animé cet après-midi, qui a été bien appréciée par tous les participants. De même, je remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de ce temps fort.

Au plaisir de se retrouver pour un nouveau projet ou une nouvelle animation ...



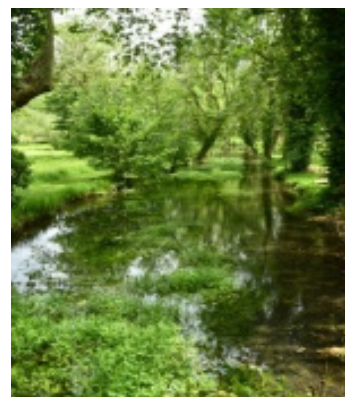
Club photo

Le Club photo a repris ses activités de 18 à 20 heures, un jeudi sur deux, au local du Foyer Rural dans la cour de la Mairie.

Nous aimerions voir s'étoffer le nombre des participants.

Si vous êtes intéressés par la photo, venez nous rencontrer, nous serons heureux de vous accueillir.

Pour toute information, contactez : Jacky Maillier au 06 79 55 97 55



VIE COMMUNALE

LES AGITES DU BOCAL... LE RETOUR !!!

Les Agités du Bocal
Présentent
On choisit pas sa famille !
Auteur : Jean-Christophe Barc
Mise en scène : Jean-Luc Minet

Foyer rural de Ruffey les Beaune
28 / 29 / 31 OCTOBRE 2022 20h30
04 / 10 / 11 / 12 / 18 / 19 / 25 / 26 NOVEMBRE 2022
Tarif des entrées : 10 € - Réservation au : 03 80 26 53 36 après 18h ou par mail : lesagites.dubocal@neuf.fr

Après presque trois années d'absence liée à pandémie, la troupe théâtre des « Agités du bocal » est heureuse de vous proposer sa nouvelle pièce.

Pour ces retrouvailles, la troupe a choisi de vous proposer une comédie délirante et déjantée.

Des nouveaux comédiens feront cette année leurs premiers pas sur scène. Les anciens seront là aussi.

Tous ensemble, nous n'avons qu'un objectif pour cette entrée dans l'hiver : vous faire rire, rire et encore rire...

Alors n'hésitez pas à réserver au plus vite vos places et venez tous nous rejoindre à ce repas de mariage pour découvrir cette famille si particulière.

Réservations au 0380265336 ou par mail : Lesagites.dubocal@neuf.fr

VIE COMMUNALE

**VOUS AIMEZ TOUTES LES MUSIQUES.
VOUS AIMEZ LES ORCHESTRES D'HARMONIE.
CETTE SOIREE EST POUR VOUS !
LES 40 MUSICIENS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE Ste CECILE VOUS ATTENDENT
LE 5 NOVEMBRE AU SOIR A LA SALLE DU FOYER RURAL
VENEZ NOMBREUX !!**

Les Amis de St Léger

**en partenariat avec Le Foyer Rural
et la Mairie de Ruffey-lès-Beaune
présentent**

**Samedi 5 novembre 2022
à 20h 30**

**Salle du Foyer Rural
Ruffey-lès-Beaune**

CONCERT D'AUTOMNE

**Orchestre d'harmonie Ste Cécile
de Bourg de Péage (Drôme)**

